

CONSEIL d'ECOLE DU 17 MARS 2015

Ecole P. et M. Curie de PORCHEVILLE

La séance débute à 18h10

1°) Informations diverses

1 – 1 : Aide personnalisée

Elle concerne une trentaine d'enfants à chaque période, à raison d'une ou 2 séances par semaine. L'A.P.C est un véritable « coup de pouce » pour les enfants rencontrant une difficulté passagère, ou ceux qui n'ont pas d'aide à la maison. Elle se montre assez efficace. Pour les enfants qui ont des difficultés plus importantes, elle a des effets plus limités. Les enseignantes évitent de prendre en APC les enfants qui ont déjà des suivis extérieurs multiples afin de ne pas alourdir leur semaine.

Les enseignantes de CP sont particulièrement satisfaites de l'efficacité des séances d'APC.

Dans certaines classes, l'APC permet de mettre en place des activités en lien avec le projet d'école :

- Projet médiateurs
- Bibliothèque

RASED :

L'équipe enseignante se félicite de l'arrivée de M. Cohen, mais ne peut que déplorer le manque d'enseignante E, ainsi que l'absence d'aide pour les élèves de cycle 3.

M. Cohen a déjà pris en charge 15 enfants pour des bilans scolaires ou psychologiques. Il agit à la demande des familles, sur conseil ou non des enseignantes.

Mme Cousin, enseignante G, prend en charge 6 élèves.

Mme Gatignol, enseignante CLIN prend en charge 4 élèves non francophones.

1 – 2 : Sécurité / travaux

Deux exercices incendie ont été faits : le premier le 4/12 (lors de la commission de sécurité) et le 2ème le 03/02, en commun avec l'école maternelle. L'évacuation s'est passée dans de bonnes conditions : les élèves ont tenu compte des remarques faites lors du premier exercice (fermer les portes et ne pas courir, même dehors).

Un exercice PPMS a été effectué le 02/02. Les enfants ont été confinés pendant 1 heure. Cet entraînement a permis de mettre en évidence certaines difficultés liées au déclenchement de l'exercice : les élèves et enseignantes étaient effectivement en cours de récréation lors de l'alerte. Or la sonnerie ne s'entend pas de l'extérieur. Par ailleurs, la zone de confinement étant située au RdC, les enseignantes n'ont pas pu aller chercher les traitements des élèves sous PAI. Depuis, la mairie nous a installé une armoire à pharmacie en salle des maîtres. Pour l'alarme, c'est à l'étude.

Intervention de Mme Quentin, relative aux travaux effectués dans l'école :

- Peinture des WC intérieurs côté filles
- Câblage des étages en vue d'équiper les classes d'outils informatiques + connexion internet
- Installation de bornes aux abords de l'école (plan vigipirate) et éviter le stationnement abusif
-

Question des parents : pourriez-vous faire un point sur les WC (accès, propreté, manque de papier)

Les wc sont ouverts à chaque récréation et restent sous la vigilance des enseignantes car c'est toujours un endroit « stratégique » ! Ils sont nettoyés chaque matin, avant l'arrivée des élèves. Il y a eu durant une semaine un « petit souci » d'alimentation en papier, mais tout est revenu à la normale.

1 – 3 : Absentéisme

L'équipe enseignante s'inquiète du taux d'absentéisme qui a augmenté cette année, ET des retards de plus en plus fréquents en fin de période.

L'absentéisme est plus marqué les lundis matins, mercredis matins et vendredis toute la journée. Ces absences ne sont pas toujours justifiées. Parfois les familles expliquent ces absences par l'état de fatigue des élèves.

Mme Prats rappelle que les seuls motifs d'absence acceptés sont ceux qui font part de la *maladie* de l'enfant.

Concernant les retards, ils sont désormais enregistrés. Mme Prats convoquera les familles des élèves ayant cumulé plus de 2 retards sur la période.

Par ailleurs, il convient d'accompagner son enfant *jusqu'au portail* en cas de retard.

1 – 4 : Collège

Le volet 1 vient d'être donné aux familles : c'est la partie administrative du passage au collège. Ce document est à vérifier, à corriger en rouge au besoin, à signer et à rendre au plus vite.

Les notifications de passage seront données la semaine du 14 avril.

Le volet 2 dans lequel les familles indiquent le collège choisi sera à rendre avant 6 avril. Attention : le collège de secteur sera automatiquement noté (Jacques Cartier d'Issou). Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant en collège privé ou dans un autre collège public doivent fournir des documents justificatifs. Il leur est conseillé de contacter les enseignantes de CM2 ou la directrice. De plus, les parents doivent indiquer le choix de la langue.

Les différentes étapes de ces procédures seront détaillées par des notes explicatives.

Par ailleurs, un groupe de liaison CM2/6^{ème} est en cours de création. Il a pour but de renforcer les échanges entre élèves de CM2 et 6^{ème}, mais aussi entre enseignants, et ainsi mieux préparer les élèves à l'entrée au collège. Plusieurs actions sont à l'étude.

Cette année, la visite du collège va prendre une autre forme : tous les élèves vont pouvoir vivre une journée complète fin juin. Ils auront d'abord un accueil par la CPE. Puis ils iront en classe avec changement des professeurs (conditions normales de classe). Ensuite, ils se rendront au réfectoire. L'après-midi sera consacré à un jeu d'orientation pour découvrir les locaux du collège. Ils rentreront à 17h avec leur enseignante.

1 – 5 : S.R.N

Ils auront à nouveau lieu cette année, pour les élèves de CE1, CM1, CM2, sur proposition des enseignantes. Les familles concernées recevront l'information cette semaine. Les 3 sessions proposées sont les suivantes :

- Semaine du 20 au 24 avril
- Semaine du 6 au 10 juillet
- Semaine du 24 au 27 août.

Les élèves y travaillent exclusivement le français et les mathématiques.

Le stage d'août pour les CM2 est susceptible de se faire au collège.

Mme Prats attire l'attention des parents sur le fait qu'en cas d'acceptation de leur part, les enfants doivent impérativement être présents (notamment pour le stage d'août).

1 – 6 : USEP

Cette année, 175 enfants et adultes ont adhéré à l'USEP. Cela nous a permis de participer ou de nous inscrire à plusieurs journées sportives de secteur ou départementales :

- 2 octobre : randonnée avec toute l'école.
- 16 mars : tri sport co pour les CE2/CM2 et les CM2. C'est une rencontre inter-écoles où les élèves s'essaient au kin ball, au tchouk ball et au hockey.
- 17 mars : raid nature pour les CE1/CE2 et CE2/CM2. Ils ont pratiqué la grimpe, le run and bike, la sarbacane, et la course d'orientation.
- 19 mai : usépiades organisées par notre école avec participation de toutes les classes sauf les CP.
- Les CE1/CE2 et les CM2 ont été retenus pour un projet tennis organisé par l'USEP

Certains projets ont été annulés ou déplacés en raison du plan vigipirate.

Ces sorties s'inscrivent parfaitement dans notre projet d'école : elles permettent de faire passer les valeurs que nous y avons inscrites (civisme, partage, persévérance, goût de l'effort, dépassement de soi...).

1 – 7 : rythmes

Les 2 équipes enseignantes remettent en question l'organisation de la semaine scolaire sur la commune pour plusieurs raisons qui seront évoquées lors d'un conseil d'école extraordinaire le 31/03.

Rappel des étapes :

- Décembre : réunion de bilan des TAP organisé par la mairie. / Sondage n°1 fait auprès des familles par les parents élus. / Réunion des équipes pédagogiques afin de faire le point sur la semaine scolaire à Porcheville.
- Janvier : réunion mairie / enseignantes pour informer la commune des difficultés rencontrées par les équipes enseignantes.
- Février : sondage n° 2 aux familles

- Mars : conseil d'école extraordinaire réunissant les enseignantes, la commune, le MPT, les parents élus. Envoi d'un compte-rendu de cette réunion au Directeur Académique.
- Avril / mai : information de la décision prise par le DADEN concernant les rythmes scolaires à Porcheville.
- Septembre : mise en application des rythmes choisis par Monsieur le DADEN.

Le compte-rendu de la réunion du 31/03 sera mis en ligne sur le site des parents élus et sera aussi consultable par voie d'affichage devant l'école.

1 – 8 : Effectifs

L'effectif actuel est de 244 élèves (soit 27.1 élèves par classe). La livraison du nouveau lotissement a occasionné 4 nouvelles inscriptions. Mais d'autres élèves ont aussi quitté l'école. Nous ignorons à ce jour si d'autres logements doivent être livrés.

L'effectif prévu pour la rentrée est de 262 élèves, ce qui permettra l'ouverture de la 10^{ème} classe. Cependant, la structure de l'école n'est pas encore connue à ce jour puisqu'il y aura probablement des ajustements à faire.

2°) Projets pédagogiques

2 – 1 : le projet d'école en cours / projets des classes

Rappel des 3 axes travaillés :

- maîtrise de la langue (lexique)
- résolution de problèmes
- citoyenneté

Divers projets sont en cours :

Axe 1 :

- CP : échanges GS/CP en lecture et écriture à venir début avril. 4 albums seront étudiés en commun avec lecture par les CP.
- CE1 : un projet théâtre nous permettra de travailler le lexique, l'expression, la mémorisation, ... en maîtrise de la langue. Ce projet a eu l'aval de l'IA avec une attribution de budget pour financer les interventions d'une comédienne + sorties théâtre.
- CP b + CE1/CE2 : projet jardinage (plantation de bulbes et arbres fruitiers)
- CP a + CE2 : projet « étude de paysages aux 4 saisons » et lien avec l'histoire des arts (arts plastiques et musique).
- CM 1: projet « Moyen Age » en lien aussi avec les grandes sections de maternelle.
- CE2/CM2 + CM2 : projet « développement durable »

Axe 2 :

- cahier de problèmes (cycle 2)
- problème de la semaine (cycle 3)
- participation au concours koala et kangourou (jeudi 19 mars)

Axe 3 :

- La formation des médiateurs CE2 a pris fin. Ils sont actuellement en attente de prendre leurs « fonctions ». Mme Prats doit les réunir. Mais avant cela, nous devons faire le point avec les médiateurs de CM qui ont rencontré quelques difficultés dans la mise en place du projet pour diverses raisons (pas de sollicitation de la part des autres élèves qui préfèrent parfois régler leurs problèmes seuls, oublis de la part des médiateurs de prendre leur tour de « service »...). Cette action semble s'épuiser un peu.
- Collecte de bouchons : les enseignantes et les familles mènent une action solidaire concrète pour l'association « Roulez petits bouchons ». Nous avons un défi à relever cette année : récolter plus que l'an dernier ! Nous sommes bien partis pour le moment...
- Les CE2 préparent leur permis piéton et les CM2 leur permis cycliste. Ils apprennent les bonnes habitudes de déplacement à pied et en vélo.
- Les CM2 ont eu une intervention de la SNCF visant à les sensibiliser à la dangerosité du site de la gare de Porcheville. Ils ont appris quelle conduite tenir aux abords des voies ferrées.
- Les CM auront au mois de mai une formation aux premiers secours dispensée par l'infirmière scolaire.

Question des parents : Qu'est-ce qui est mis en place pour lutter contre le harcèlement ?

Définition telle qu'elle est donnée par l'IA : « Un enfant, un adolescent est victime de harcèlement lorsqu'il est soumis de façon répétée et à long terme à des comportements agressifs visant à lui porter préjudice, le blesser ou le mettre en difficulté de la part d'un ou plusieurs pairs. ». Ajout de l'OLWENS (1993) : « Il s'agit d'une situation intentionnellement agressive, induisant une relation d'asservissement psychologique, qui se répète régulièrement.

On distingue deux types de harcèlement :

- Harcèlement direct : brutalités physiques, insultes, invectives, violences verbales
- Harcèlement indirect : rumeurs, Harcèlement par internet (rumeurs, usurpation d'identité)

Le harcèlement est un sujet très sensible et très médiatisé aussi. Notre école est, comme les autres, un terrain où s'exerce la capacité des enfants à gérer les relations humaines. Et le harcèlement existe donc.

Les formes qu'il prend : rumeurs, mise à l'écart, exclusion, pressions diverses, violences. Le plus souvent, ce sont de mauvaises interprétations d'une situation par un enfant qui l'amène à ces actes.

Quelles solutions sont proposées : les enseignantes gèrent les événements au cas par cas. Le dialogue est primordial :

- Entre les enseignantes, pour avoir conscience du caractère récurrent d'un conflit.
- Entre les élèves (apprendre à exprimer son ressenti)
- Entre les enfants et leur famille
- Entre les familles et les enseignants

La formation des médiateurs a déjà permis d'aider les élèves à réfléchir à leurs besoins et ressentis, sur la rumeur, sur le respect... C'est un travail quotidien. Cependant, plusieurs paramètres sont à rappeler :

- Il est essentiel que les familles viennent trouver les enseignantes si elles sentent qu'un conflit dure et perturbe l'enfant et qu'elles ne le règlent pas elles-mêmes à la sortie de l'école. Les conséquences sont alors pires ! C'est aux enfants, avec l'aide de l'adulte, de régler les conflits au sein de l'école.
- Il est essentiel que les parents prennent avec prudence les propos rapportés de l'école : certains enfants modifient la réalité pour diverses raisons (peur, ressenti émotionnel très fort, besoin d'attention...)
- Il est essentiel que les enseignantes restent à l'écoute de leurs élèves et les aident à régler les conflits.

Il faut rester vigilant, mais pas alarmiste : il y a une différence entre conflit et harcèlement.

2 – 2 : nouveau projet d'école

Le projet d'école arrive à son terme. Un nouveau projet est en cours d'élaboration. Il doit être finalisé pour le 1^{er} juin. Le bilan de l'actuel projet vous sera présenté au prochain conseil d'école, ainsi que les grands axes du prochain projet.

Ce dernier sera présenté au conseil d'école de novembre 2015 pour adoption.

Sa mise en œuvre débutera donc en janvier 2016.

2 – 3 : sorties scolaires

Il n'y en a pas eu beaucoup car le renforcement du plan vigipirate ne nous a pas permis de sortir.

Mme Prats rappelle que les sorties, comme les classes de découverte, sont toujours choisies par les enseignantes parce qu'elles répondent à un projet fait pour la classe. C'est un support d'activité différent du cadre habituel.

L'équipe enseignante tient à remercier la municipalité pour l'immense soutien financier et humain qu'elle nous accorde.

Depuis le dernier conseil d'école :

- le 29/01 : M. Bernachot a fait profiter toutes les classes de ses magnifiques interventions interactives sur des thèmes scientifiques.
- Les CE2, CE1 et CM1a ont participé au salon des arts de la commune. La classe de CM1 a gagné le prix de la municipalité, soit un bon d'achat de 250 € pour du matériel d'arts plastiques !
- Le 09/03 : sortie des CM1 a et b à la collégiale de Mantes.

Les sorties à venir :

- le 23/03 : les CE1 se rendront au théâtre voir une pièce intitulée « mon petit corps utopique ».
- le 27/03 : les CM1 b se rendront au lycée professionnel pour une visite des laboratoires.
- Le 11/05 : les CE1/CE2 iront aussi au lycée pour un projet sur l'eau
- Le 16/06 : les 2 classes de CM1 iront à Provins
- Le 22/06 : les CP b et CE1/CE2 : sortie au château de Beauregard, au potager du roi (91)
- Le 25/06 : ce sera la remise des dictionnaires par la municipalité pour fêter la fin de scolarité élémentaire des CM2
- Le 26/06 : spectacle « contempourien »
- Le 27/06 : fête de l'école

Question des parents : Serait-il possible de faire un point sur la classe de découverte et les raisons de son annulation ?

Le projet de classe de découverte a été annulé en raison du trop grand nombre de familles qui ne souhaitent pas laisser partir leur enfant (8/50). Les raisons évoquées par les familles étaient de natures variées. Chaque famille a été rencontrée pour rassurer les parents et les encourager à laisser leur enfant participer.

3°) fête de l'école

Elle est prévue le samedi 27 juin.

8h30 : mise en place des stands.

9 h : ouverture de l'exposition arts plastiques dans les couloirs de l'école.

10h à 11h : chorale. Arrivée des enfants déguisés sur le thème « médiéval »

11h : ouverture des stands

11h30 : ouverture du BBQ

13h30 : fin de la fête.

Une cinquantaine de parents est nécessaire pour tenir les stands. Un questionnaire va être proposé aux familles par l'intermédiaire du cahier de liaison. Le repas sera gratuit pour ceux qui tiendront des stands.

Des démarches sont entreprises par les parents organisateurs pour obtenir des lots. S'ils en ont assez, il y aura une tombola. Si ce n'est pas le cas, il y aura des paniers garnis.

Mme Prats félicite les parents élus pour leur organisation.

4°) prochain conseil

Il aura lieu le mardi 9 juin de 18h à 20h.

La séance est levée à 20h00